



## Compétitions départementales poussins (CDP) Saison 2018/2018 - Plaquette

# 1ère étape du circuit poussins

Le dimanche 18 novembre 2018

Compétition accueillie par le club de Montrouge au  
Gymnase Rabelais, passage Draeger, 92120 MONTROUGE



*Numéro d'autorisation:* en cours

*Catégories :* Minibad et Poussins

*Tableaux :* Simple homme et Simple dame  
Joueurs répartis en 4 groupes de niveau. Le niveau est défini à l'inscription par le responsable jeune du club (voir règlement des CDP)

*Arbitrage :* Auto-arbitrage  
Tout adulte souhaitant venir aider les enfants au comptage des points sur les matchs est le bienvenu.

*Horaire :* 9h00 à 15 heures

*Inscriptions :* PAR LE RESPONSABLE JEUNE DU CLUB  
et par email uniquement: [secretariat92@gmail.com](mailto:secretariat92@gmail.com)

*Date limite d'inscription :* **Vendredi 19 octobre**  
*Date du tirage au sort :* **Mercredi 31 octobre**

*Juge-arbitre :* Olga Petrova

*Renseignements :* Léa par mail ou  
tél : 06.58.32.36.87

*Participation :* 4 euros

*Récompenses :* Lots

*Une buvette avec restauration légère sera tenue sur place*

### Rappels:

1. Les joueurs doivent être accompagnés d'au moins un délégué majeur nommé par leur club et présent pendant la durée de la compétition. Le juge arbitre pourra interdire la compétition aux joueurs se présentant sans délégué à la compétition.
2. Conduite à tenir en cas de forfait : Vous devez prévenir au plus vite le responsable de la journée ([secretariat92@gmail.com](mailto:secretariat92@gmail.com)) et le Juge-Arbitre de la compétition (coordonnées sur la convocation) en précisant la personne, le club et la compétition.  
En cas de forfait non justifié et non communiqué avant la compétition, une sanction sera appliquée (voir règlement). Les certificats médicaux ou autres justificatifs sont à envoyer dans les 3 jours suivant la compétition à la ligue Ile-de-France de Badminton - 64 rue du Couédic - 75014 PARIS.

### Prochaines dates :

*Etape n°2 : dimanche 17 mars - Etape n°3 : dimanche 26 mai - Etape n°4 : samedi 22 juin*